



# Certificat

## Certificate

N° 2015/65870.1

AFNOR Certification certifie que les engagements de service adoptés par :  
*AFNOR Certification certifies that the service commitments undertaken by:*

### AMBULANCES SANSOUCY

pour l/les activité/s suivante/s :  
*for the following activity/activities:*

ACTIVITES DE TRANSPORT SANITAIRE  
PAR AMBULANCE ET PAR VEHICULE SANITAIRE LEGER.

mise/s en oeuvre par le/s site/s suivant/s :  
*carried out in the following location/s :*

2 AVENUE DE LA VERA CRUZ FR - 44600 ST NAZAIRE

ont été évalués et jugés conformes aux exigences du référentiel :  
*have been assessed and found to conform to the requirements of the reference document:*

**REF177 - Transport sanitaire - Version du 14/12/2012**

(Synthèse des engagements de services en annexe n° 1)  
*(Synthesis of service commitments on appendix n°1)*

Le présent certificat, délivré dans les conditions fixées par AFNOR Certification, est valable à dater du :  
*This certificate, issued under AFNOR certification rules, is valid as from:*

(année-mois-jour) Jusqu'au / Until

2015-01-15  
2018-01-15

(year-month-day)



Directeur Général d'AFNOR Certification  
*Managing Director of AFNOR Certification*

F. LEBEUGLE

Seul le certificat électronique, consultable sur [www.afnor.org](http://www.afnor.org), fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at [www.afnor.org](http://www.afnor.org), attests in real time that the company is certified.  
Engagement de Service est une marque déposée. Engagement de service is a registered trademark. CERTIF 0285 6 11/2014

### Annexe n° 1

certificat n° / certificate number

**2015/65870.1**

Délivré le / Issued on  
(année-mois-jour) (year-month-day)

**2015-01-15**

Date de fin de validité / Expiry date  
(année-mois-jour) (year-month-day)

**2018-01-15**

## AMBULANCES SANSOUCY

Synthèse des engagements de service :  
*Synthesis of service commitments:*

Engagement n° 1 :

"L'entreprise est conventionnée par les régimes d'assurance maladie."

Engagement n° 2 :

"Les locaux de l'entreprise sont accueillants et adaptés pour recevoir tout demandeur."

Engagement n° 3 :

"La population ou les médecins peuvent joindre en permanence par téléphone les entreprises de transport sanitaire directement ou par l'intermédiaire d'un centre d'appel."

Engagement n° 4 :

"L'entreprise transmet à tout demandeur un document récapitulatif afin de faciliter l'accès à l'information sur les conditions générales de prise en charge des transports en ambulance ou VSL par l'assurance maladie."

Engagement n° 5 :

"L'entreprise facilite à tout demandeur l'accès à la prise en charge en lui indiquant les démarches générales à accomplir."

Engagement n° 6 :

"L'entreprise propose la prestation la plus adaptée à la demande par l'analyse des besoins réels de la personne transportée dans le respect de la prescription médicale."

Engagement n° 7 :

"Lors de la prise en charge, l'équipage s'assure, avant la prestation, de l'adéquation de la prescription médicale avec le moyen de transport engagé et informe l'assuré des conditions générales de prise en charge."

Engagement n° 8 :

"L'intégrité physique, la dignité et le confort de la personne transportée sont respectés lors de toute manipulation."

Engagement n° 9 :

"La conduite des véhicules est adaptée à l'état de santé des personnes transportées."

Engagement n° 10 :

"L'entreprise participe à l'urgence pré-hospitalière."

Engagement n° 11 :

"Tous les véhicules en mission sont en liaison permanente avec l'entreprise."

Engagement n° 12 :

"Le matériel embarqué dans les véhicules fait l'objet d'ajouts, au-delà du strict respect de la réglementation, et d'un conditionnement spécifique permettant une meilleure prise en charge sur les situations d'urgence."

**Directeur Général d'AFNOR Certification**  
*Managing Director of AFNOR Certification*

**F. LEBEUGLE**

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix may not be reproduced without the document to which it is attached.  
Engagement de Service est une marque déposée. Engagement de Service is a registered trademark. CERTIF 0295 6 / 11-2014.

### Annexe n° 2

certificat n° / certificate number

**2015/65870.1**

Délivré le / Issued on  
(année-mois-jour) (year-month-day)

**2015-01-15**

Date de fin de validité / Expiry date  
(année-mois-jour) (year-month-day)

**2018-01-15**

## AMBULANCES SANSOUCY

Synthèse des engagements de service :  
*Synthesis of service commitments:*

Engagement n° 12 bis:

"Le véhicule est identifiable par le patient"

Engagement n° 13

"Les véhicules et leur matériel sont propres."

Engagement n° 14:

"Les véhicules et leur matériel sont désinfectés suivant des protocoles pré-établis."

Engagement n° 15:

"Chaque personne transportée dans une ambulance (types\* A et B), bénéficie d'une literie propre, lavée et renouvelée selon un protocole pré-établi."

Engagement n° 16:

"L'entreprise tient à disposition de la personne transportée ou de son représentant un exemplaire de la facture."

Engagement n° 17:

"Dans le cadre du tiers payant total ou partiel, l'entreprise utilise le service de télétransmission."

Engagement n° 18:

"L'entreprise rédige, met à la disposition et applique un règlement intérieur ou un règlement interne intégrant notamment les notions de déontologie."

Engagement n° 19:

"Le personnel roulant porte une tenue professionnelle complète (haut et bas), propre et homogène pour l'ensemble du personnel de l'entreprise."

Engagement n° 20:

"Le personnel roulant respecte les règles d'hygiène élémentaires."

Engagement n° 21:

"Au-delà de l'exigence réglementaire, le personnel est qualifié en matière de transport sanitaire grâce à une formation continue"

Engagement n° 22:

"Les litiges sont traités dans un délai fixé communiqué aux personnes transportées et aux parties intéressées à son fonctionnement"

Engagement n° 23:

"L'entreprise évalue la satisfaction des personnes transportées."

**Directeur Général d'AFNOR Certification**  
*Managing Director of AFNOR Certification*

  
**F. LEBEUGLE**

Cette annexe ne peut être reproduite sans le document auquel elle se rattache. This appendix may not be reproduced without the document to which it is attached.  
Engagement de Service est une marque déposée. Engagement de Service is a registered trademark. CERTIF 0209/01/11/2014.